

Carte d'identité du hotu:

Le hotu fait partie de la famille des Cyprinides, comme par exemple la carpe. Il vit de préférence au fond de cours d'eau à fort courant dans la région des ombres et barbeaux, et se distingue facilement par sa mâchoire inférieure saillante. Son nez prononcé lui a donné son nom allemand de « Nase ». Le hotu peut atteindre une longueur maximum de 50 cm, et un âge relativement élevé de 20 ans. Il ne devient apte à la reproduction qu'à partir de l'âge de 5 à 7 ans. Chaque printemps, les poissons adultes migrent en amont des rivières (parfois sur plusieurs dizaines de km), et frayent dans les affluents sur le lit gravelé de la rivière. Les petites larves des hotus passent les premiers jours de leur vie dans les cavités en dessous du gravier. Ensuite, elles se déplacent vers les eaux calmes et peu profondes, et se nourrissent de plancton (nourriture flottante). C'est seulement plus tard qu'elles passent à une nourriture principalement végétale et passent à un régime végétarien comme leurs parents. Grâce à leur bouche plate et à leur lèvre inférieure cornée, les hotus adultes sont tout à fait capables de brouter les algues sur les cailloux. Ce faisant, les poissons se dressent souvent de côté, et on peut alors voir leurs flancs argentés flamboyer.



Une particularité des hotus, et probablement l'un des facteurs de menace principaux pour eux, est le fait que, au cours de leur vie, ils migrent entre différents espaces vitaux; donc entre différents secteurs de la rivière. Pour la pondaison, ils ont besoin de sections d'eau peu profonde à courant fort et à fond recouvert de gravier, tout en appréciant des zones tranquilles proches avec un courant calme. Les larves et poissons immatures préfèrent des zones peu profondes, protégées contre le courant, et passent vers les zones plus profondes au fur et à mesure qu'ils prennent de la taille. Les hotus adultes aiment séjourner dans des zones profondes à courant fort. Pour se nourrir, ils cherchent alors des zones moins profondes à fond dur où ils peuvent brouter les algues sur les cailloux. De plus, on peut également observer des différences entre leurs lieux de séjour diurne et nocturne, et des changements entre l'habitat d'hiver (plus profond, plus calme), l'habitat de frai (printemps) et l'habitat d'été. Lorsqu'ils ne peuvent pas atteindre tous ces types d'espace vital (obstacles à la migration, eaux monotones), la survie du hotu est en danger.

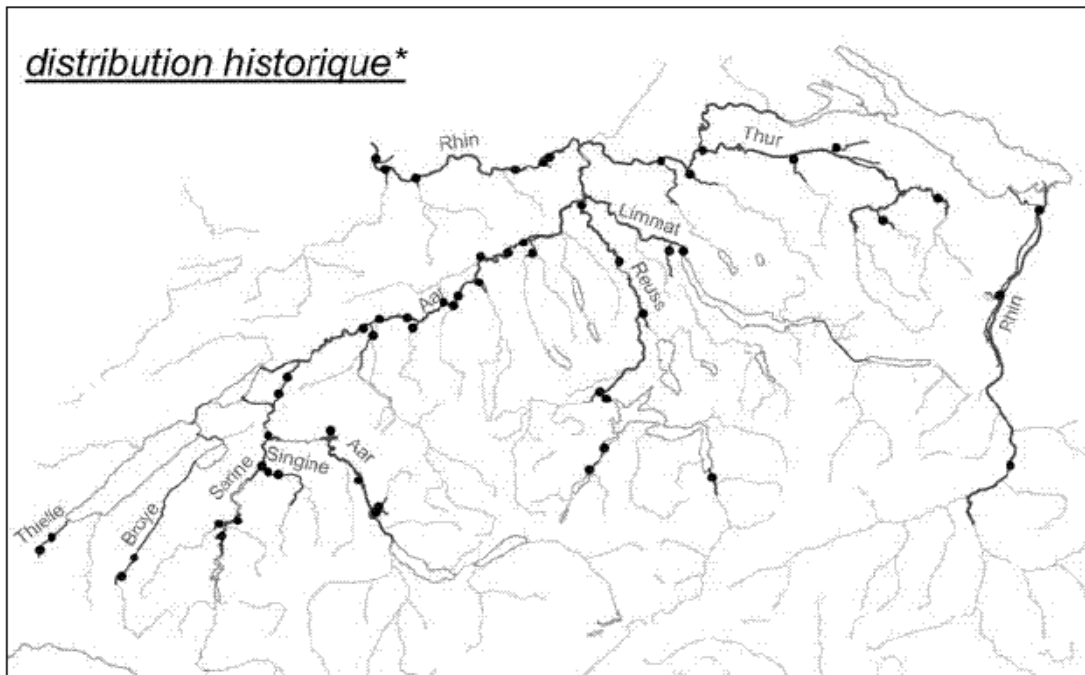


Fig. 1: distribution historique du hotu (*Chondrostoma nasus*) en Suisse.

Distribution

Autrefois, le hotu pouvait très souvent être rencontré dans la plupart des rivières de Suisse (Fig.1), et était souvent l'une des espèces dominantes. Pendant la période de fraie, de gigantesques bancs de poissons se rassemblaient. En 1840, 100'000 hotus furent capturés rien qu'à l'embouchure du Birs, et les poissons furent même utilisés comme engrais pour les plants de pommes de terre. Jusqu'aux années 1970, le hotu était encore fréquent dans de nombreux cours d'eau suisses.

Aujourd'hui, le hotu compte comme espèce « menacée d'extinction » dans la version la plus récente de l'Ordonnance concernant la Loi fédérale sur la pêche. Selon la « Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe », il est protégé dans nos contrées. L'Office fédéral de l'environnement a cartographié les zones de fraie des dernières populations de hotus en Suisse dans le cadre d'un programme de monitoring sur 10 ans (1995 – 2004). Les recherches ont démontré que les populations ont fortement diminué. Aujourd'hui, elles sont isolées et se trouvent dans un état très critique. Bien qu'un total de 31 zones de fraie aient été trouvées, la survie des populations de hotus dépend essentiellement de seulement 10 zones de fraie (fig. 2). Mais ces populations diminuent également pour la plupart. De plus, elles sont souvent vieillissantes, car apparemment, il n'y a plus de jeunes poissons.

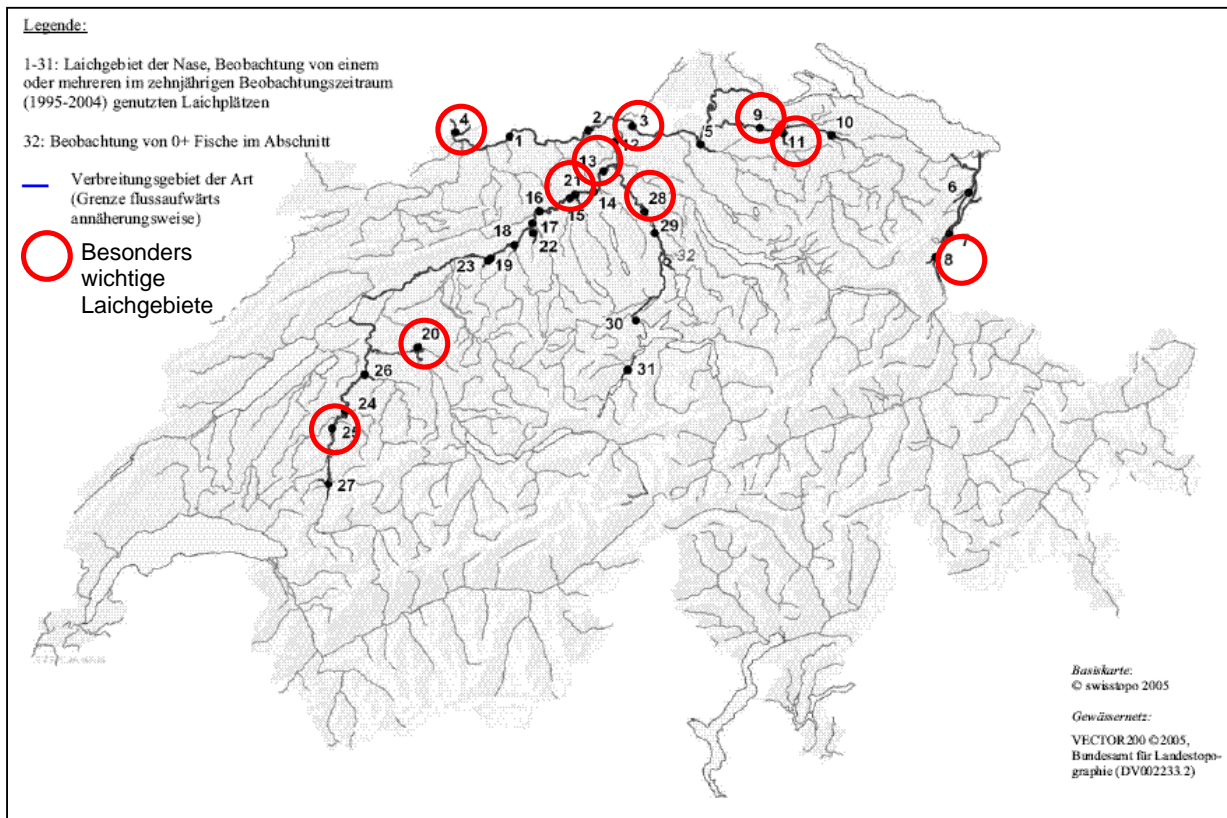


Fig. 2: distribution actuelle des hotus. Chaque numéro désigne une zone de fraie. L'Office fédéral de l'environnement a désigné 10 zones de fraie comme particulièrement importantes (cercles rouges).